



Faire équipe

POUR QUE TOUTE
LA FAMILLE Y GAGNE

Semaine Québécoise
DE LA Paternité

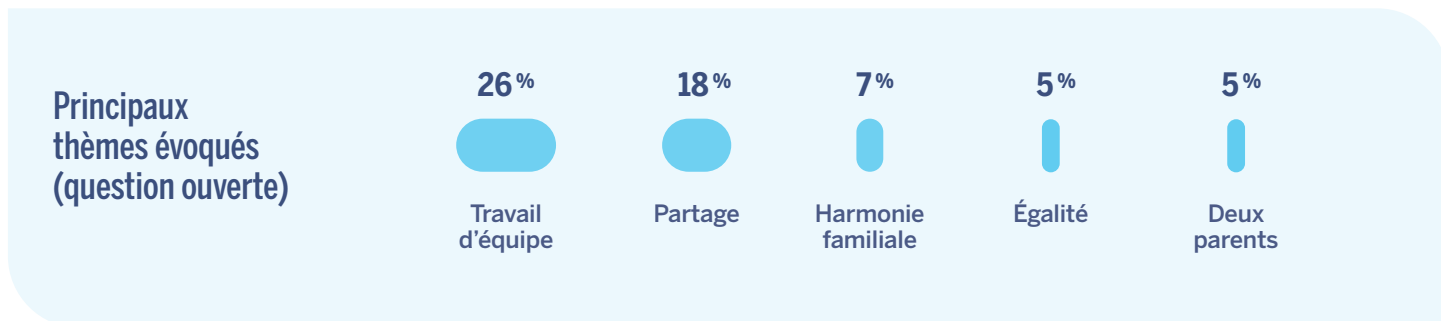
ANNEXE 1

Annexe 1 : Faits saillants du sondage SOM auprès des coparents québécois

CONSTAT 1

La coparentalité se conçoit à la fois dans sa dimension opérationnelle (faire équipe, partager les tâches) et relationnelle (harmonie, égalité).

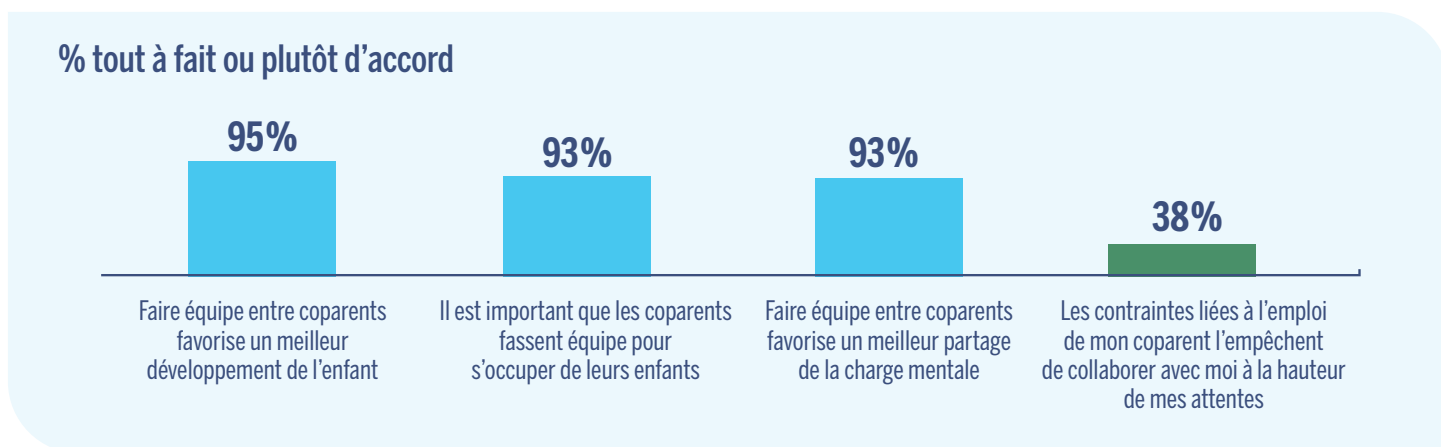
Ces deux dimensions sont vraisemblablement interreliées.



CONSTAT 2

L'importance de la coparentalité est unanimement reconnue.

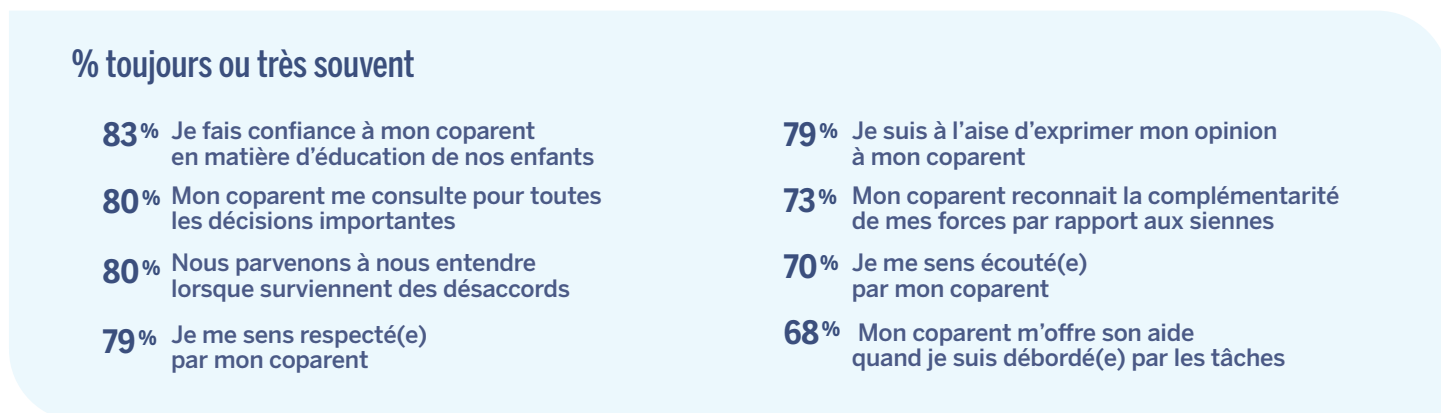
Le principal défi repose donc dans sa mise en oeuvre.



CONSTAT 3

Les coparents se font confiance, se consultent et se sentent respectés par l'autre davantage qu'ils sentent que leur complémentarité est reconnue, qu'ils sont écoutés ou qu'ils s'offrent de l'aide.

Les principes sont plus faciles à adopter que sont les gestes à poser.



CONSTAT 4

Le partage des tâches domestiques est la dimension pour laquelle les coparents éprouvent le plus de difficulté.
En comparaison, les difficultés associées au partage des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants sont moindres.

% très ou plutôt facile

- 83 %** Avoir une vision commune des soins et de l'éducation de nos enfants
- 83 %** Bien communiquer au sujet de nos enfants
- 83 %** Reconnaître mutuellement nos forces en tant que parents

80 % Partager les tâches liées au soin et à l'éducation de nos enfants

72 % Partager les tâches domestiques

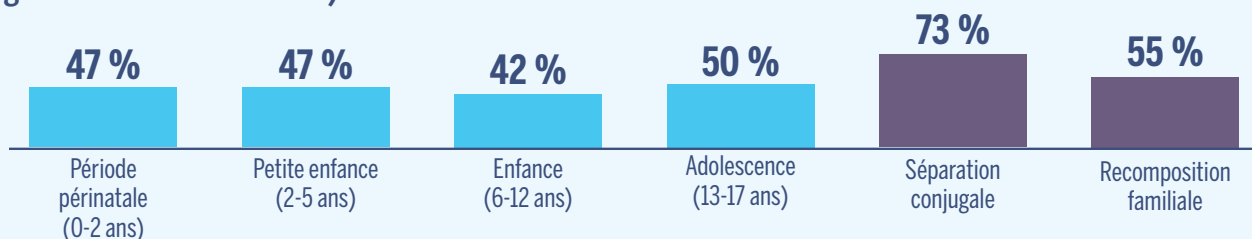
Entente coparentale – indice global

• **12 %** Très facile • **46 %** Plutôt facile • **37 %** Variable • **5 %** Difficile

CONSTAT 5

La coparentalité pose son lot de défi à chaque étape de la trajectoire des familles.
Mais c'est lors d'une séparation conjugale que ces défis atteignent leur degré le plus élevé.

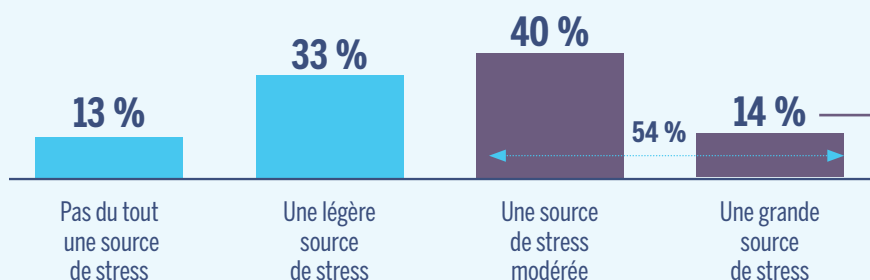
Défis posés par la collaboration avec le coparent (% grand défi ou défi modéré)



CONSTAT 6

Les responsabilités parentales sont génératrices de stress pour plus de la moitié des coparents.
Pour un coparent sur sept, il s'agit d'une grande source de stress.

À quel point vous acquitter de vos responsabilités parentales représente-t-il une source de stress dans votre vie ?



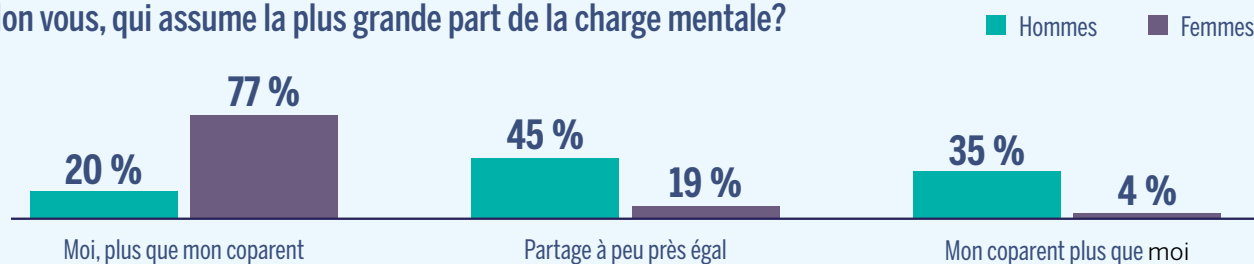
% plus élevé :

- Entente coparentale difficile (34 %) ou variable (22 %)
- Mère (18 %), belle-mère (27 %)
- Difficulté de conciliation famille-travail (25 %)
- Enfant avec un problème de santé ou un trouble (24 %)
- Parent avec un problème de santé ou un trouble (25 %)
- Beaucoup de conflits lors de la séparation (23 %)
- Enfant 2 à 5 ans (18 %)

CONSTAT 7

Trois mères sur quatre estiment assumer une plus grande part de la charge mentale.
En comparaison, 20 % des pères affirment assumer une plus grande part de cette charge.

Selon vous, qui assume la plus grande part de la charge mentale?



CONSTAT 8

Trois coparents sur quatre sont d'avis que, dans la société québécoise, on doute davantage des compétences des pères que de celles des mères. La valorisation de l'engagement paternel constitue sans aucun doute un levier pour l'amélioration de la coparentalité à l'échelle sociétale.

« Dans la société québécoise, on doute plus souvent des compétences des pères que de celles des mères pour s'occuper des enfants »



CONSTAT 9

Comme voie d'amélioration des services et des politiques publiques pour mieux soutenir la coparentalité, quatre priorités se dessinent : une bonification du congé parental, une plus grande place pour le coparent dans l'expérience périnatale, une communication systématique avec les deux coparents, une amélioration des interventions lors d'une séparation conjugale.
À quel point les mesures suivantes pourraient (ou auraient pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent ?

(% beaucoup / modérément)

- 86 % Un congé pour le père/le coparent lors d'un deuil périnatal
- 83 % Que les CPE/services éducatifs/écoles communiquent avec les deux coparents
- 81 % Un lit pour le père/le coparent lors de l'accouchement

- 80 % Allonger le congé de paternité
- 83 % Former les juges/avocats/notaires sur la coparentalité en période de séparation
- 82 % Offrir plus d'heures de médiation familiale gratuite lors d'une séparation

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

Le sondage a été réalisé par SOM auprès de 2 817 parents québécois qui habitent avec au moins un enfant mineur et qui ont un coparent, soit 1417 mères et 1400 pères. La collecte de données a été effectuée en ligne entre le 29 janvier et le 12 février 2026. Les données ont été pondérées pour s'assurer d'une bonne représentativité de la population cible selon l'âge, le genre, la scolarité, la première langue officielle parlée du parent et la région.